

ANIMATION CULINAIRE

LES TOQUES BAULOISES

LES P'TITS CHEFS EN CUISINE

2021



Participe au concours
de recette... 

...et rejoins
la mascotte
"ToquéTouille"
dans la ville pour
faire une photo
avec elle !



Programme
des animations



ÉVÈNEMENT PARRAINÉ PAR GROUPE **pomona** PARTENAIRE OFFICIEL DE LA PRODUCTION DE **TOPCHEF**

VILLE DE
La Baule
ESCOUBLAC



@VilleLaBaule

labaule.fr

#VivreAuPaysDesVacances

Avec la Ville de La Baule-Escoublac, PARTICIPE AU CONCOURS DU DESSERT DE TES RÊVES !

LES GAGNANTS auront la chance de participer à la *Master Class** qui aura lieu **samedi 25 septembre** matin, place de la Victoire à La Baule-Escoublac. Elle sera animée par **Eric Mignard**, chef étoilé du Castel Marie-Louise et **Samuel Albert**, gagnant de **Top Chef 2019**.

6 gagnants seront sélectionnés selon les critères suivants :

- ▶ l'originalité de la recette ;
- ▶ sa présentation (photo) ;
- ▶ la qualité et l'esthétisme du dessin.

1 Je prépare le **dessert** de mes rêves.



2 Je mets **dans une enveloppe** :

- ▶ **Le détail de ma recette** ;
- ▶ **une photo** de mon dessert ;
- ▶ **un dessin** de mon dessert ;
- ▶ **l'autorisation ci-dessous**.



3 **J'inscris sur l'enveloppe** : Mon nom, mon prénom, ma classe, mon âge, mon école.



4 Je le mets dans la boîte de l'école prévue à cet effet **avant le 16 septembre 2021**.



Attention ! En participant au concours, je m'engage à être présent le 25 septembre

INFORMATIONS POUR TES PARENTS

AUTORISATION DE DROIT ET DIFFUSION D'IMAGE (à faire remplir et signer par les parents ou responsables légaux)

Nous soussignés: Nom, Prénom:

Demeurant:

Courriel:

Agissant en qualité de représentants légaux de:

Autorisons la Ville de La Baule-Escoublac à diffuser, dans le cadre de la promotion des Toques bauloises 2021, les photos et dessins des recettes de mon enfant, de manière imprimée et digitale.

Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'accepte que les captations où mon enfant apparaît soient utilisées, exploitées et diffusées par la Ville de La Baule-Escoublac dans le cadre de ses activités auprès de ses différents publics sur tous supports imprimés et numériques, pour une durée de 6 ans, intégralement ou par extraits.

Toute autre exploitation que celle indiquée dans la présente donnera lieu à nouvelle autorisation. Aucune cession des clichés représentant mon enfant à un tiers est autorisée. Ces dispositions sont portées à notre connaissance, dans le cadre de l'application de la législation relative au respect du droit à l'image et au respect de la vie privée.

Fait à

Le

Signature des représentants légaux